

REVISITER L'ACTIVITÉ HUMAINE

POUR POSER LES QUESTIONS DU DÉVELOPPEMENT

PROJET D'UNE SYNERGIE FRANCO-LUSOPHONE

Yves Schwartz*, Rufino Adriano **

* Université de Provence, Département d'Ergologie-Analyse Pluridisciplinaire des Situations de travail
29 Avenue R. Schuman, 13 100, Aix-en-Provence Cedex, France
yves.schwartz@univ-provence.fr

** Universidade São Tomás de Maputo
Av. Ahmed Sekou Torré 610 Maputo - Moçambique rufinoadriano@yahoo.fr

Le projet présenté dans le numéro : Vol. IV, n° 1, de LABOREAL (Juillet 2008) (<http://laboreal.up.pt/start.php>) a pour origine des Journées organisées à Maputo, capitale du Mozambique, en Juin 2007. L'objectif était de jeter les bases d'un Réseau franco-lusophone, destiné à apporter une contribution nouvelle aux questions de développement (local). S'y sont rencontrés et y ont travaillé ensemble les partenaires suivants dont on trouvera les contributions ci-dessous : côté lusophone, Marianne Lacomblez et Liliana Cunha (respectivement professeure et doctorante à l'Institut de Psychologie de l'Université de Porto), Eliza Echternacht (professeure au Département d'Ingénierie de Production de l'Université Fédérale du Minas Gerais, à Belo Horizonte)¹, Rufino Adriano (enseignant de philosophie à l'Université Sao-Tomas de Maputo et doctorant à l'Université de Provence)² ; côté francophone, Abderhamane Fyad (professeur à la Faculté de Médecine d'Oran), Abdallah Nouroudine (enseignant à l'Université des Comores à Moroni), Yves Schwartz (professeur et directeur scientifique du Département d'ergologie-APST de l'Université de Provence, à Aix-en-Provence).

Il a paru intéressant aux responsables de la revue de donner une visibilité éditoriale, non tant au contenu de ces Journées, mais :

- aux convictions intellectuelles partagées qui ont été à la base des convergences entre ces partenaires différents.
- et par là-même aux inflexions théoriques et aux perspectives concrètes qu'ils avancent sur ces questions du développement.

Certes il ne peut s'agir que d'un commencement, et ce dossier peut justement être un puissant outil d'élargissement de cette entreprise. Mais la combinaison entre une diversité culturelle, linguistique, géographique, et des synergies opératoires en projet à partir de ces présupposés très largement communs, ont chance d'apporter une contribution originale à deux questions aujourd'hui tellement débattues et d'une actualité incontournable : d'une part le problème du – des – développement(s) locaux dans une planète marquée par des inégalités majeures, et d'autre part la nécessité de poser désormais la question de ces développements avec un souci de cohérence pensé à l'échelle planétaire (ce que le concept de « développement durable », avec toutes ses ambiguïtés, et les questions d'environnement et de réchauffement climatique, indiquent).

I – Revisiter l'« activité », repenser le concept de travail

Si l'on s'interroge sur la cristallisation de ces convergences, un héritage commun a sans aucun doute œuvré pour cette cristallisation : le courant ergonomique qui s'est agrégé autour d'Alain Wisner. Via la question des transferts de technologie, Alain Wisner, décédé en 2003, s'est passionné pour les

¹ On trouvera la traduction de ces trois textes dans le numéro 2 de la revue Ergologia.

² Rufino Adriano a participé à la mise au point de ce texte-ci.

questions du développement planétaire, avec l'œil aigu de ce qu'on a coutume désormais d'appeler, après lui, une *ergonomie de l'activité*. Posture qui entraîne une extrême attention aux héritages, cultures et patrimoines locaux investis dans toutes les situations de travail. Tous les partenaires présents dans ce dossier sont, à un titre ou à un autre, débiteurs de cette approche approfondie du travail humain³. Cet héritage commun n'est donc pas un hasard dans ce dossier sur le développement : la thèse que l'on défend ici est qu'on ne saurait penser les problèmes du développement sans une attention renouvelée à ce qu'on appelle *l'activité humaine*, et par là – même au *travail* humain qui en est une de ses formes essentielles et stratégiques.

Revenons à Alain Wisner : avant de développer ce qu'il a appelé son « Anthropotechnologie » (1997), son enseignement et son rayonnement avaient pour centre de gravité son diagnostic sur les situations de travail européennes, marquées par le gouvernement taylorien dans les grandes organisations industrielles. Principes de l'Organisation Scientifique du Travail, au commencement d'un certain déclin après les événements de 1968 en Europe, mais qui lui avaient permis de formuler cette distinction, promise à un important avenir (ambigu comme toutes les grandes formules), entre le travail dit « prescrit », anticipé dans les moindres détails par les services « Méthodes », et le travail dit « réel », à redécouvrir chaque fois, « à la loupe », sur chaque poste de travail pourtant rigide encadré par ces prescriptions.

Si on généralise cet enseignement au-delà de ces conditions historiques initiales, cela veut dire qu'on ne connaît pas pleinement l'activité industrielle humaine à **distance** des circonstances concrètes qu'elle a à gérer ici et maintenant. Ou pour user d'une expression plus « ergologique », nul ne peut dogmatiser sur l'agir industriel de ses semblables uniquement *en désadhérence* par rapport à celui-ci.

On vient de mentionner ici le terme « ergologique » : la démarche ergologique –au sens étymologique d'étude de l'activité humaine-, s'est développée au début des années 1980, à l'origine principalement à l'Université de Provence. La référence wisnérienne⁴ a été très importante et notamment par la focalisation sur le concept d'*activité*, point de départ de toutes les élaborations conceptuelles et dispositifs opérationnels qui se poursuivent aujourd'hui. Démarche progressivement sanctionnée par la création, dans l'Université, d'un département spécifique, de diplômes professionnels nationaux, puis d'un master d'ergologie, doublement ouvert sur les professions et sur la recherche. Durant ce parcours, elle a été progressivement enrichie par des collaborations scientifiques, des projets coopératifs avec diverses disciplines en France et à l'étranger. Dimension internationale pour l'instant à tendance franco-lusophone, comme en témoigne ce dossier. Ainsi, depuis la fin des années 1990, la construction de cette démarche s'inscrit dans une dynamique collective « polycentrique ».

Les diverses contributions de ce dossier, comme le Vocabulaire fourni permettront aux lecteurs de la revue *Laboreal* n'ayant pas une culture particulière de cette démarche, de se faire une idée de son contenu, des diverses formes d'appropriation ou d'interprétation dont elle peut être l'objet, et de

³ A. Wisner a été membre du jury de notre propre thèse (en 1986) et de celle d'Abdallah Nouroudine (soutenue en 1997), dont il a préfacé l'ouvrage qui en est issu (2001). Le Département de Psychologie de Porto, comme celui d'Ergologie de l'Université de Provence coopèrent depuis longtemps avec le Laboratoire du Conservatoire National des Arts et Métiers qu'il dirigeait. Dans le Département d'Ingénierie de Production de Belo Horizonte où travaille Eliza Echternacht, cette ergonomie de l'activité est particulièrement bien pratiquée, comme dans beaucoup de centres universitaires brésiliens. Le Diplôme de formation à la prévention et à la sécurité dans le travail, créé par le professeur Fyad, a associé dès sa conception des ergonomes de cette école avec des « ergologues ». Quant à Rufino Adriano, c'est à l'occasion d'un cours sur Alain Wisner et l'anthropotechnologie suivi au Département d'Ergologie de l'Université de Provence, en 2005, que les contacts se sont noués entre nous et qu'il a décidé, de retour au Mozambique, de créer un Centre d'Investigation sur Ergologie et développement.

⁴ Notamment par l'intermédiaire de l'ergonome Jacques Duraffourg, ancien membre du Laboratoire d'A. Wisner et co-créateur dès l'origine de la démarche ergologique.

ses modes d'articulation avec les champs et les compétences disciplinaires existantes⁵.

La phrase par laquelle nous venons de commenter l'horizon de généralisation des enseignements wisnériens – les risques de la dogmatisation industrielle en « désadhérence » - pouvait ouvrir directement sur l'approche des problèmes du « développement » qui nous réunit ici. Si l'anthropotechnologie d'A. Wisner avait tôt perçu cette dimension planétaire économique-culturelle, notre dispositif ergologique, à l'image croyons-nous de beaucoup d'héritiers de cette ergonomie de l'activité, s'est cristallisé au départ sur les formes les plus courantes du travail dans nos pays européens, travail en pleine transformation mais que cette distinction wisnérienne entre travail prescrit et travail réel permettait de ré-étudier avec un regard infiniment plus exigeant et plus préparé à y rencontrer des complexités inédites. Nous nous sommes donc focalisés pendant plusieurs années sur cette forme du travail qu'on peut appeler le travail « *stricto sensu* » (sans y voir par là aucun privilège en qualité), et qu'on pourrait définir comme une prestation rémunérée dans une société marchande et de droit.

C'est que le champ des questionnements était largement ouvert : dès lors que l'activité industrielle humaine ne peut jamais être correctement anticipée par aucun modèle théorique anticipatif, dès lors qu'il faut, pour une part, se faire enseigner le travail par ceux qui le pratiquent si l'on veut être un acteur respectueux pour tout projet de transformation de celui-ci, de multiples interrogations sur qu'est-ce que « travailler » surgissent, interpellant toutes sortes de disciplines. Par exemple, comment, pour les sciences du langage, penser les rapports entre travail et langage (parler dans, du, à propos du travail) ? Comment, pour les psychologies, les neurosciences, le travail s'incorpore-t-il dans la personne et le corps humains ? Comment codifie-t-on un contrat *de travail*, comment définit-on le *non travail*, questions posées aux champs juridique, politique ? Et finalement, question posée à la philosophie : qu'est-ce que fabriquer du concept à propos et autour du travail ?

Toutes ces questions n'ont cessé de travailler, avec des spécificités et des différences, tous ceux à qui la reconsidération des principes de la gouvernance taylorienne a paru un défi essentiel pour la pensée comme pour la vie sociale. En fin de compte, ne serait-ce pas approcher l'activité humaine de travail à l'*aveugle* que d'en construire des descriptions, des diagnostics, des préconisations donnant la priorité à la posture en désadhérence ? Ce fut un point essentiel de la démarche ergologique, débouchant sur un certain régime de production des savoirs que l'on devait dénommer à partir de 1994 les « dispositifs dynamiques à trois pôles »⁶.

Chemin faisant, il apparut à certains que se limiter au travail *stricto sensu* revenait à s'engager, pour les réflexions sur le travail, dans une trajectoire trop étroite. En ce qui concerne le dispositif ergologique, la présence d'étudiants porteurs d'autres « cultures » du travail, d'autres problèmes et perspectives de transformation, dont l'importance au niveau des déséquilibres mondiaux ne pouvait nous échapper, y a été pour beaucoup. Tel fut par exemple le cas de notre collaboration intellectuelle avec Abdallah Nouroudine, partenaire pendant plus de dix ans de notre aventure collective. Etudiant comorien, bientôt docteur en philosophie après une remarquable étude sur la question de la « modernisation » de la pêche aux Comores (cas d'école pour l'étude d'un transfert de technologie, voir Nouroudine 2001), il nous a incités, avec d'autres, à expérimenter les concepts ergologiques dans ce champ qu'on appelle depuis quelques décennies la question du Développement. Sa contribution à ce dossier en est une démonstration.

Pourquoi cette nécessité d'élargir ? Le travail *stricto sensu* n'a aucune raison d'apparaître comme une sorte de forme « canonique » du travail pour l'humanité. Analyser toute activité industrielle humaine à travers ce filtre, en mesurant les proximités et les distances par rapport à cette forme de

⁵ Le problème n'est pas exactement le même pour les lecteurs d'Ergologia. Une première version de ce Vocabulaire est disponible sur le site du Département d'Ergologie : <http://www.ergologie.com>. Mais il a été revu et complété tant pour la parution du Dossier dans laboreal que pour l'ouvrage collectif : L'activité en Dialogues, Octarès 2009, sous direction Yves Schwartz et Louis Durrive.

⁶ Voir Schwartz Y, Durrive L, 2003, p 260 sq. Voir également le Vocabulaire (cf note 5)

prestation supposée privilégiée nous ferait manquer des éléments d'intelligibilité essentiels pour toute dynamique de transformation de l'état actuel des choses. C'est sans doute l'inconvénient du concept de « travail informel », qui tout en désignant un continent de la production de la vie sociale sur la planète⁷, se définit négativement comme seulement l'envers du travail *stricto sensu*. On comprend pourquoi une telle simplification peut heurter des collègues de pays dits « en développement » et qui ne se retrouvent pas dans ce regard réducteur sur une dimension fondamentale de leur tissu social. Le projet de recherche du Professeur Fyad, confronté dans sa pratique médicale aux rencontres multiples de ce « secteur », se propose de repenser de manière critique cette dénomination d'« informel », et l'encart présenté ci-dessous (« Le travail informel : un objet ergologique » ?) en présente le motif⁸.

En effet, quand on séjourne dans des pays à fort « taux » de « non formalité » - c'est le cas du Mozambique, mais aussi, à des degrés divers, de l'Algérie, du Brésil -, on comprend vite que d'une part, on ne sait pas bien ce qu'on a dit quand on aura avancé cette notion d'informalité, et d'autre part, que le travail *non stricto sensu* (une manière peut-être de ne pas préjuger de ce qu'il est) est susceptible de nous rendre beaucoup plus manifeste ce qui est réel dans toute activité de travail, y compris le *stricto sensu*. Sur la pluridimensionnalité de l'activité de travail à propos du travail *non stricto sensu*, nous renvoyons à l'étude de Nouroudine sur la « mobilisation de la main d'œuvre », où il est notamment question, à l'échelle d'un village comorien, de « la profonde imbrication entre le travail marchand et non marchand », et « le maillage des dimensions du travail et de la vie » (Nouroudine 2003, p.177-178). Dimension reprise dans son texte du dossier. Mais de là, on peut poser deux questions : pourra-t-on penser les problèmes de développement sans mesurer ces « transgressions », ces « extensions », du concept de travail ? Mais aussi, peut-on penser que ce maillage, en pleine visibilité dans ce cas de travail *non stricto sensu*, serait totalement absent dans les formes *stricto sensu* du travail ?

Notons que l'on vient, avec la question du travail « non *stricto sensu* » d'évoquer un point de similitude entre Mozambique, Comores d'un côté, et Algérie, Brésil, de l'autre. Ces similitudes existent, mais il faut se garder de neutraliser les différences. Ce sont ces parallélismes et ces différences qui nourrissent la richesse du travail collectif.

En ce qui concerne le Brésil :

-Il nous semble que le Brésil échappe à toute catégorisation simpliste par rapport à la problématique du « développement ». Sans doute on peut parler d'une place déterminée dans une division internationale du travail, par rapport à ce que nos amis brésiliens appellent les « pays centraux ». Mais c'est une situation très évolutive, on le voit de plus en plus chaque jour où le Brésil apparaît comme un futur « grand » de ce monde, et qu'aucune catégorisation simple ne pourrait caractériser. Ce qui est, somme toute, un atout pour éviter de verser dans des conceptualisations trop faciles et convenues⁹. Eliza Echternacht montre bien comment le Brésil, en ce qui concerne les pathologies

⁷ D'après un Rapport du B.I.T de 2003, 93 % des emplois non agricoles au Bénin seraient « informels ».

⁸ Une thèse d'une ressortissante ivoirienne, récemment soutenue au Département d'ergologie, avec beaucoup de finesse, s'inscrit en faux contre cette détermination en creux, en négatif, de la notion de « travail informel » (voir, F.Doumbia, 2007).

⁹ Ajoutons que le dense réseau de convergences et d'échanges entre les collègues brésiliens et les protagonistes d'une démarche comme l'ergologie nous paraît s'inscrire dans des traits propres à l'histoire politique, sociale et culturelle du Brésil. L'héritage de Paulo Freire, les divers mouvements d'éducation populaire, les synergies nouées pendant la période de la dictature militaire, dans un pays marqué par de très grandes inégalités économiques et sociales, ont favorisé dans les universités et mouvements sociaux une extrême attention aux savoirs et valeurs de vie sociale des minorités, des « exclus », des habitants des favelhas. Dans le cadre des dynamiques liant « mouvements sociaux » et groupes universitaires, cet héritage a milité, pour une présence à définir, de ces patrimoines de savoir et de valeurs dans les institutions scientifiques et culturelles, dès lors qu'on en avait identifié l'opérativité essentielle quoiqu'en pénombre dans la vie sociale de cet immense pays. De plus, par rapport à d'autres pays marqués par d'anciennes traditions universitaires, le

affectant le monde du travail, associe une épidémiologie propre aux « *maladies professionnelles traditionnelles* » à des formes plus modernes, davantage psychosomatiques, répandues particulièrement dans les activités dites « de service ».

-Comme le Brésil, l'Algérie aujourd'hui n'entre dans aucune catégorie simple et stable, quant au problème du développement. Elle a à la fois des ressources économiques importantes, qui limitent fortement en son cas la pertinence du concept d'échange inégal, mais aussi un haut taux d'« informalité » en ce qui concerne le travail, comparable en cela par exemple au cas du Brésil.

II Questionner le « développement », une éthique de métier en jeu.

Pourquoi s'associer entre nous pour interroger ensemble le concept de développement ?

Sans doute parce que nous nous posons collectivement des questions comme celles-ci :

*Pouvons-nous, comme psychologues, ergonomes, juristes, économistes, médecins, philosophes..., prétendre produire des connaissances sur les activités humaines, les sociétés et le travail humain, sans nous instruire continûment de cette diversité que nous venons d'évoquer et qui se renouvelle sans cesse ? Diversité anthropologique, économique, sociopolitique, enracinée dans les différentes histoires des peuples de la planète ? Sans cela, quel degré de généralisation pouvons-nous donner à nos concepts, en premier lieu à celui de *travail* ? Sommes-nous capables, dans notre activité professionnelle comme producteurs et diffuseurs de connaissances, d'anticiper, sans cette instruction, ce que cette diversité pourrait nous amener à reconsidérer ?

*Pouvons-nous enseigner dans nos diverses disciplines, comme si l'état actuel de la vie sociale sur la planète était seulement à décrire mais pas aussi une invitation à le transformer ? Comme si c'était un état de fait, ne coexistant pas avec de multiples possibles différents ? Mais si nous devons assumer déontologiquement ces convocations à penser les autres possibles présents dans les configurations du présent, les configurations industrielles n'en sont-elles pas un *creuset majeur* ? Comment penser ces transformations potentielles sans questionner d'éventuelles réserves d'alternatives qui y sont prises et qui sont primitivement « étrangères » à nos ressources et horizons conceptuels d'universitaires ?

*Autre manière d'exprimer ce même souci déontologique : quel serait notre mode de compréhension de l'histoire humaine, de la vie en société, de nos rapports aux valeurs et aux normes sociales, si les rapports entre groupes humains, sociétés, nations, étaient partiellement différents de ce qu'ils sont aujourd'hui ? Rapports marqués par des développements et des échanges très inégaux, des mixtes de droit et de violences, d'honnêteté et de corruption, des pouvoirs mais aussi des altérations graves sur les milieux écologiques au sens large ?

A cet égard, la question posée par Marianne Lacomblez dans sa contribution nous paraît considérable : des dimensions nouvelles se font jour dans les milieux de travail, dès lors que les professions se féminisent. Potentialité d'abord « silencieuse », comme l'est la « vigilance » dont elle parle, mais susceptible de reposer autrement les questions de la vie au travail, de la vie sociale, et donc « du » développement. Comme toutes les réserves d'alternatives portées par le travail, elle est discrète, et en même temps de poids majeur. Que serait la vie industrielle si les questions, les renormalisations posées tendanciellement¹⁰ par les femmes faisaient leur chemin ? Cette dimension transversale, même si très diverse, ne nous paraît à peu près jamais mise en défaut. On peut penser

Brésil souffre de moindres pesanteurs culturelles (même si elles existent aussi et tendent à croître) en ce qui concerne l'acceptation de coopérations transdisciplinaires. Sur ces points, voir dans Schwartz Y. et Durrive L. (sous-direction), le Dialogue 5, in *L'activité en dialogues*, à paraître, (Editions Octarès).

¹⁰ « Tendanciellement » parce qu'il n'est pas question ici d'un « essentialisme féministe », comme le refuse justement M. Lacomblez, et que les situations et les histoires peuvent diversement actualiser et pondérer ce type de réserves d'alternatives.

aux pratiques de micro-crédits que les femmes ont, semble-t-il manifesté une aptitude singulière à s'approprier, et qui est susceptible de redresser de façon très nouvelle les trajectoires possibles des développements¹¹.

N'exercerions-nous pas nos métiers d'universitaires autrement ? Une éthique de métier nous conduit à nous engager, au sein d'un tel réseau pour y faire émerger des échanges de savoirs, de pratiques et de valeurs, dans l'objectif, en fin de compte, de *savoir mieux comment faire notre métier*¹².

III- Quelques problèmes classiques du développement

Nous sommes parfaitement conscients de l'ampleur de la bibliographie¹³ déjà disponible sur le sujet et d'avoir à nous instruire auprès d'institutions qui ont œuvré depuis longtemps, et notamment « sur le terrain » à propos de ces questions de développement (en France nous pensons notamment à l'INRA, Institut National de la Recherche Agronomique, ou à l'IRD, Institut de Recherche sur le Développement).

Mais dès qu'on envisage ce champ avec un regard interrogateur, il apparaît très vite :

- des constats
- des formulations
- des nœuds de difficultés

à développer, à réévaluer, à prendre en compte de manière critique¹⁴.

* Dans la mesure où l'Afrique est particulièrement concernée par ces interrogations, et que trois des six contributeurs de ce dossier viennent de ce continent, rappelons d'abord quelques constats, qui ont la fiabilité des organismes internationaux qui nous les livrent.

-La moitié de la population y vit au dessous du seuil de pauvreté (source Fonds Monétaire International).

-Les 2/3 de la population sont des ruraux (agriculture et élevage, voir Pb.Eco, p. 16).

-L'écart de productivité agricole entre l'agriculture Subsaharienne et l'agriculture du Nord serait de l'ordre de 1 à 500 ou 1000 (source ibid, p.16). Nous ne sommes pas capables de dire ici comment

¹¹ Voir de Mohamed Yunus, Prix Nobel de la paix en 2006, outre 1997 et 2008, Le Monde 2 du 26/04/2008.

¹² La réflexion d'Abdallah Nourouline sur la place de l'Université dans la société comorienne, a croyons-nous, une valeur plus générale : « Si, dit-il, la méthode de la « participation » est une tentative de réponse au problème de l'inadaptation ou de l'inadéquation entre un projet et une réalité », de quoi s'agit-il quand on parle de l'université ? Dans ce cas, répond-il, la participation comme réponse à un problème d'inadéquation entre un projet et une réalité est un problème épistémologique, politique et éthique qui doit être examiné sur deux plans : celui de l'enracinement de l'institution universitaire dans la société, d'une part, et celui de l'adéquation entre la recherche, les projets de développements et les besoins réels d'autre part. Cette « orientation », qui devrait permettre de produire toutes sortes de savoirs spécifiques aux Comores et propres à en concevoir un développement qui lui soit ajusté, suppose que « la recherche ne soit ni un îlot isolé du reste du monde, ni un secteur cloisonné, séparé des autres dimensions et activités de la vie sociale ». Ce qui suppose, ajoute-t-il, autant d'humilité que de curiosité, de rigueur et d'audace. (A. Nourouline, 2006).

¹³ Il n'est pas difficile par Internet de mesurer ce phénomène. Nous pouvons de façon un peu artificielle signaler par exemple Rostow 1960, Legouté, 2001, Treillat, S, 2002, Conte, B, 2005... Un Master Ethique et Développement durable, dispensé à Lyon III, dirigé par le Professeur J-J Wunenburger, propose une bibliographie conséquente : nous donnons ci-dessous l'identification du site : http://facdephilo.univ-lyon3.fr/5003040IL/0/fiche_03_formation/&RH=PHI-FORM-master

Sur ce point, nous avons puisé un certain nombre d'informations dans le dossier « Afrique : les chemins de la croissance », paru dans la Revue Problèmes Economiques (abréviation Pb.Eco) du 13/09/06, ainsi que dans la Chronique « Théorie du Développement » qui a paru régulièrement dans Le Monde Economie en 2006-2007, sous la plume d'Alice Sindzingre.

sont fabriqués ces ratios, et donc quelle valeur leur attribuer.

-90% des internautes africains sont concentrés en Afrique du Sud.

* Echanges, transferts, aides : quelles institutions en jeu ?

Il y a les organisations financières internationales comme la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Il y a eu, au cours des décennies 1970 et 1980 des initiatives internationales favorisant le rôle central des Etats en Afrique, auxquelles ont succédé des Plans d'Ajustement Structurel (P.A.S) faisant au contraire fond sur le marché et le secteur privé. Face aux divers échecs ou difficultés de ces systèmes d'aide, est lancé en 2001 le NEPAD, *New partnership for African Development*, qui s'est proposé une relation plus équilibrée entre Etat et Marché, un renforcement des institutions, des organisations de la « société civile », et de l'autonomie de l'Etat, en luttant contre la corruption et les seuls intérêts privés. La dépendance à l'égard des capitaux extérieurs reste importante (voir [Pb.Eco](#), p. 18 et sq). Les « Stratégies de croissance et de Réduction de la pauvreté » (SCRP) ont également pour ambition de faire mieux que les P.A.S. Sur l'analyse de ces programmes, nous renvoyons à la contribution d'A. Nourouline (dans ce numéro).

Sont évidemment présents sur le terrain les organismes mondiaux comme la FAO, l'OMS...

À côté de ces organismes ou outils internationaux, existent les organismes communautaires transnationaux dotés de politiques propres en matière de coopération avec les pays « émergents », comme la Communauté Européenne ; les Etats dits « développés » qui agissent sur place en leur nom propre, sans oublier des échanges internes à l'Afrique (voir le rôle de puissances continentales comme l'Afrique du Sud, ou l'Algérie), et les échanges Afrique-Asie en plein développement (la Chine par exemple) ou Amérique du Sud-Afrique (comme au Mozambique, les accords de coopération avec le Brésil).

A cela s'ajoute un foisonnement d'Organisations Non Gouvernementales (ONG), de natures très diverses et dont l'impact local est considérable.

Globalement, le poids de l'aide extérieure peut varier entre 1/5 et 1/2 (c'était le cas du Mozambique dans les années 90) du revenu national.

* Une telle hétérogénéité dans ces interactions rend difficile des diagnostics ou des bilans unifiés ; en même temps, ces flux financiers, de moyens humains, techniques, soulèvent de multiples questionnements.

Un pays africain a simultanément des partenariats avec un autre pays dans le cadre de relations bilatérales, avec des organismes internationaux, avec des ONG spécifiques à un Etat, ou transnationales, ou confessionnelles...

Par ailleurs, ces partenaires extérieurs peuvent traiter avec les Etats africains, mais aussi avec des « populations », sur des aires géographiques variables, avec des interlocuteurs institutionnels les plus divers allant jusqu'aux responsables de communautés villageoises.

Dans le cadre de ces flux parfois massifs et de ce fouillis d'acteurs institutionnels de part et d'autre, des questionnements reviennent de manière récurrente :

- Risque de déresponsabilisation de partenaires locaux, considérant les dispositifs d'aide comme un dû stabilisé.
- La question de la gouvernance locale, avec les formes de re-distribution des aides.
- La conception même de l'aide extérieure. Question que se sont posés, semble-t-il, les financeurs extérieurs : faut-il des aides budgétaires dont le contrôle de l'usage échappe totalement aux bailleurs de fonds ? Des apports directs en matière d'investissements techniques lourds, mais qui peuvent être surdimensionnés ou inadaptés par rapport aux possibilités locales d'utilisation, de maintenance, par rapport aux déséquilibres

géographiques internes du pays receveur¹⁵ ? Ou des aides pour des projets locaux concrets mais qui supposent une « ingérence acceptée » du pays hôte pour leur mise en œuvre et leur suivi¹⁶ ?

On imagine que bien des orientations, des difficultés, des contradictions peuvent se rencontrer sur un tel terrain.

* Deux concepts par exemple ont été forgés, relatifs à la qualité et à l'objectif visés par l'aide extérieure :

- -« L'empowerment » ou renforcement de la capacité des populations à sortir par elles-mêmes de la pauvreté.
- -« L'ownership » ou maîtrise par les Etats de la conception des réformes.

Deux objectifs également pertinents mais dont on voit qu'ils peuvent être contradictoires entre eux, selon la pondération donnée à l'échelon local ou étatique. Comment concevoir une continuité possible entre ces niveaux ? Point abordé par Marianne Lacomblez au § 4 de sa contribution. Ajoutons que ces concepts, ces constats voire ces diagnostics, à charge plus ou moins critique, ont été forgés le plus souvent par des représentants de pays dits développés qui sont loin d'être à l'abri eux-mêmes de reproches quant à leurs propres formes de production, de rétribution et de redistribution des ressources produites en interne et qui ont joué un rôle, voire continuent de le jouer, dans la production de déséquilibres de toutes sortes au sein des pays aujourd'hui bénéficiaires de ces aides.

Pour le dire brièvement, quelle que soit la pertinence, la nécessité, les intentions louables qui soutiennent ces flux d'aides, il serait angélique de penser que les politiques d'Etats, la recherche de puissance économique et de rapports de forces favorables, sont absentes de ce champ. Ce qui n'empêche pas la réflexion de se poursuivre sur cette question du développement, bien au contraire.

* Le point ci-dessus évoqué pose la question : quel rôle régulateur des Etats ?

Ceux-ci sont souvent montrés du doigt, critiqués (d'où l'orientation « anti-étatique » des Plans d'Ajustement Structurel). Il est clair que les Etats, en Afrique, ne peuvent s'inscrire dans la même histoire culturelle de longue durée, ne s'incorporent pas dans les consciences des individus et des groupes, comme par exemple c'est le cas dans les Etats européens.

Pour autant, ils sont nécessaires pour tout projet de « développement » : ils sont requis pour la fourniture d'infrastructures tant pour la production agricole qu'industrielle, pour un minimum de protection sociale, médicale, pour des prestations éducatives.

On peut ainsi arriver à des paradoxes : si les données fournies sont exactes (Le Monde du 4/07/06), 4% seulement du capital de Mozal (établissement majeur de production d'aluminium, proche de Maputo) est détenu par l'Etat mozambicain, 1% des résultats annuels (10 millions de dollars) financent des projets locaux. Pour autant, les coûts d'infrastructures liés à l'implantation de Mozal (routes, écoles, hôpitaux...), à la charge du budget mozambicain, ne cessent d'augmenter.

* Ces constats, ces concepts posent plus de questions qu'ils n'indiquent des voies claires à suivre. La situation actuelle ne saurait nous satisfaire, nous renvoyons au point II ci-dessus que ces constats confirment. Mais pour autant, quels sont les objectifs, les démarches à entreprendre pour contribuer à une transformation ?

¹⁵ Des « éléphants blancs », selon le terme semble-t-il consacré. Voir le mémoire de master LEA de Tine Manvoutouka, sous la direction du Professeur R di Ruzza, Université de Provence, 2008 : *Une introduction critique au concept de Développement* (p.40) .

¹⁶ Le Docteur Benzerroug El Hadi, responsable de l'OMS à Maputo, nous a évoqué diverses formes d'aide de pays donateurs, avec les avantages et inconvénients de chacune.

« Croissance », « Développement » : peut-être, mais de qui ? Définis par qui, avec quels critères, quelles évaluations¹⁷ ? Quelles compétences requises ? Peut-on court-circuiter ces questions que l'on peut dire « en valeur », pour se rabattre sur des indicateurs universels et quantitatifs, comme de définir la croissance par la seule évolution du P.I.B ? Il faut par exemple être attentif au fait qu'il semble ne pas y avoir de lien clair entre baisse de la pauvreté et baisse des inégalités. Le « territoire », la « mobilité », sont-ils des paramètres « passifs », à quantifier en termes de « maximisation des opportunités économiques », selon un langage strictement économique ? La contribution très originale de Liliana Cunha se confronte à cette quantification exclusive qui neutralise la signification « en valeur » de notions liées à l'ensemble du vivre social.

Ces questions, certes, ne sont pas nouvelles, mais elles ont été reformulées à travers des concepts comme développement « durable », « soutenable », voire les théories actuelles dites de la « décroissance »¹⁸. Comment faut-il donc s'y prendre pour traiter ces problèmes dits de développement d'une façon qui ne déplace pas les difficultés, et n'en crée pas de nouvelles ?

V- Ne pas penser « développement » sans s'instruire des activités de travail, de ses ressources, ses potentialités, ses réserves d'alternatives.

* Beaucoup d'études anthropologiques sur le développement mettent l'accent sur l'articulation exogène/endogène, notamment lorsqu'il s'agit de disposition à innover. Cette articulation et cette disposition ont toujours existé dans l'histoire humaine, la question est de savoir dans quelles circonstances elles se produisent, de telle sorte que « le développement » ne soit pas anticipé et défini comme tel uniquement du point de vue exogène.

Un thème assez récurrent concernant l'amélioration des pratiques culturelles est « l'embocagement », ou la foresterie. Dans quelles conditions cette pratique, encouragée de l'extérieur, peut-être « innovante » au sens où on vient de le préciser ? Question que s'est par exemple posée Nicole Sibelet, chercheuse à l'INRA, dans sa thèse (Janvier 1995), sur *L'innovation en milieu paysan ou la capacité des acteurs locaux à innover en présence d'intervenants extérieurs*. Il s'agissait de l'étude de « l'embocagement », à Anjouan, l'une des îles de l'archipel des Comores. Elle en venait à cette conclusion, concernant le rôle propre des services exogènes missionnés pour favoriser le développement de ce territoire :

« Mettre les paysans en position d'adoption d'une « stratégie offensive », favorable à l'innovation, en puisant dans le gisement des pratiques locales éventuellement valorisées par certains apports exogènes idéologiquement acceptables » (p.226-227).

Nouroudine a révoqué cette question à propos de ce qu'il appelle dans son texte « l'oubli du travail » dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté appliqué aux Comores : l'embocagement a eu des sorts inégaux selon les régions où il a été introduit : « Il n'y a pas d'incidence mécanique entre l' « introduction d'une technique » et l' « intégration » (appropriation) de celle-ci. Le sort réservé au travail réel (l'activité) est de nature à déterminer le sens de l'issue : appropriation ou rejet »¹⁹.

Qu'est-ce qui, autour des innovations et transferts techniques, peut se jouer dans ce rapport exogène/endogène ? Qu'est-ce qui peut faire difficulté ? Certainement pas de manière trop simple « une résistance au changement »²⁰. Mais une question de valeurs, de choix de vie véhiculant avec

¹⁷ Certains parlent aujourd'hui à propos de pays riches de par leurs ressources pétrolifères ou gazières d'une « croissance » (mesurée par des paramètres purement quantitatifs) sans « développement » (cette notion impliquant des indicateurs plus larges et supposés mesurer le devenir des populations selon différents critères plus qualitatifs).

¹⁸ Voir par exemple les travaux de S. Latouche (2001).

¹⁹ On évoquera ici bien sûr le patrimoine de l'anthropologie wisnérienne. Voir également Manvoutouka T., p 42, « les survivances ne sont pas nécessairement des techniques arriérées ».

²⁰ Voir la-dessus la thèse d'A. Nouroudine sur la « modernisation » de la pêche aux Comores, 2001, chapitre 4.

eux des savoirs, des compétences plus ou moins visibles, plus ou moins incorporées. Ensemble à prendre en positif, ce qui ne veut pas dire à prendre comme des absolus intangibles.

* Des « choix de vie » disons-nous : c'est probablement en ce point que la démarche ergologique peut contribuer à enrichir ou repositionner les problèmes d'innovation et de développement : ce qu'affirme cette démarche, c'est que dès l'agir infiniment petit, toute activité (de travail) est toujours déjà *débat de normes*. Débat de normes entre des « normes antécédentes » (dont le travail « prescrit » des ergonomes peut donner une illustration très partielle) et des tendances à « renormaliser » partiellement les premières, compte tenu des nécessités pour chaque être singulier de « vivre » la situation (de travail) dans ses dimensions singulières, impossibles à anticiper ou standardiser²¹.

Or tout débat ne se tranche qu'en fonction de valeurs, qui impliquent des choix de vie à l'échelle macroscopique. Dans son texte, Liliana Cunha ne cesse de reconnecter la question de la mobilité, dans les deux cas qu'elle évoque, avec des « projets », des « options » de développement de la vie des citoyens et des habitants. La mobilité s'inscrit dans des « choix d'amélioration des conditions de vie » qui ne peuvent être présumés à distance des populations qui ont à vivre dans et à faire vivre ces espaces. Un équilibre sain entre les services publics et les prestations privées est à ce prix. Et à cet égard, la prise en compte de « l'usage de soi par soi » des propres prestataires de service, les chauffeurs, serait précieux : dans leurs « tentatives de concilier des objectifs différents » à travers leurs stratégies professionnelles quotidiennes, ils rencontrent les « logiques » en jeu, donc les choix de vie au sein desquels les divers protagonistes intègrent la valeur mobilité (§ 3.2.2). Abdallah Nouroudine généralise cette conviction ergologique : « Par l'analyse des activités humaines, on peut faire l'esquisse des ressources et des obstacles que génère une situation de vie donnée, dans une perspective de développement qui vise non pas à nier les cultures produites par les collectifs humains, mais plutôt à chercher et à imaginer les modalités de leur inscription dans les changements nécessaires à l'amélioration des conditions de vie » (2006, p 8-9).

Toute question touchant l'activité (productive, industrielle) d'un côté mobilise des savoirs adhérents à ses formes d'efficience, à ce qu'on vient de nommer ses « renormalisations », à ce qui fait pour elle compétence pour opérer ces renormalisations ; ce traitement des renormalisations n'a de sens d'un autre côté, que dans un rapport à un monde de valeurs. Et là, aucun peuple, aucun juge, aucune logique métrique intégrée dans une caleulette ne disposent d'échelle de valeur unique pour évaluer la qualité, la hiérarchie de ces valeurs.

En ce point et particulièrement dans l'histoire des peuples africains se pose la question des régulations marchandes et/ou étatiques :

-comment penser les innovations, les aides au « développement » en termes essentiellement quantitatifs et de performances marchandes là où la distinction marchand/non marchand ne s'inscrit pas nettement dans les valeurs du vivre ensemble, comme on l'a vu plus haut ?

-comment penser la centralisation et la redistribution étatiques des ressources et des aides, là où les communautés familiales, villageoises, ethniques, gèrent une partie des moyens de subsistance, leur répartition, assurent les arbitrages²²?

On imagine bien à partir de là des conflits partiels de valeurs dans la reconstruction de ces régulations. C'est là que le travail « *non stricto sensu* » (dit « informel ») doit être reconsidéré dans son éventuelle et partielle positivité en valeur (cf. texte de Fyad, § 4), c'est là que la question de la « corruption » doit aussi se déplacer (sans pour autant disparaître).

Un refus de prise en compte de ces valeurs de vie collective entraîne une incapacité à identifier,

²¹ Voir Schwartz Y., Durrive L., 2003 p 20-30. Et Schwartz, Y., 2007.

²² Cf. : F. Doumbia, 2007, T. Manvoutouka, 2008 (la pauvreté ne renvoie pas tant à des indicateurs en argent qu'à une absence de soutiens et de liens familiaux, p. 22).

mettre en visibilité les savoir, savoir faire, qui outillent ces valeurs de vie, et dirons-nous, vice-versa. On peut partir de ces valeurs pour cheminer vers les compétences adhérentes, ou partir de ces compétences pour mettre en visibilité les valeurs qui les requièrent. Sans ce travail, on est en risque de mener des politiques de développement à l'aveugle, et, si celles-ci échouent, d'en expliquer l'échec par « la résistance au changement ». Eliza Echernacht rappelle de façon remarquablement synthétique que rapport à un monde de valeurs et « agir en compétence » sont inséparables, « *l'agir en compétence est fondamentalement déterminé par les valeurs qui circulent à travers l'activité de travail* ». D'où une perspective nouvelle pour l'approche de la santé au travail : le corps en activité, sa hiérarchisation des risques, renvoient à l'agir en compétence qui n'a pas de sens sans *la hiérarchisation de valeurs* qui soutiennent les normes de santé de ce corps en activité.

Autre façon de dire les choses : il y a risque si entre le niveau macro d'analyse de la conception de la mobilité des personnes sur un espace social et le niveau micro, incluant *y compris le niveau de l'activité de ceux qui sont prestataires du service*, il ne s'opère pas ce que nous appelons un dispositif de *double anticipation* : le niveau macro peut formaliser voire anticiper des données économiques, des besoins d'aménagement du territoire conçues dans la *désadhérence*, ce qui est propre aux professionnalités administratives ou aux calculs marchands ; mais au niveau micro dans la gestion au jour le jour des prestations de transports par les agents des services, sont anticipées par ceux-ci des dimensions *en valeur* de la mobilité des personnes qu'ils transportent sur ces territoires ; dimensions que les professionnels de la conception ont tout intérêt à déplier s'ils ne veulent pas concevoir en aveugles : « *il y a de fait encore une longue distance à parcourir pour que soient mis en cohérence et en simultanéité les projets de mobilité et de développement local* » (L.Cunha, § 5 Conclusion).

Il apparaît donc utile de repenser, d'un point de vue ergologique, ce concept de développement : concept ambigu, qui transite avec des pertinences très variables, des mathématiques à l'embryologie, de la biologie à la psychologie, de la technologie à l'économie, de la géostratégie à l'écologie... Dans chaque cas, il est imposé de répondre : développement vers quoi²³? Et dans les différents champs disciplinaires évoqués, chacun peut anticiper des degrés très différents dans le fondement « scientifique » des réponses. Toute volonté exogène d'aide à l'innovation, d'aide au développement, qui ne met pas en débat les divers possibles simultanément présents dans toute situation de vie et de travail stérilise les savoirs, les potentialités, les réserves d'alternatives.

Il ne s'agit pas de valider l'état de choses existant, comme si les situations de vie ne devaient pas être transformées, en puisant dans les ressources techniques, scientifiques, médicales, de la modernité. Mais les politiques de développement sont vouées à une relative inefficacité, voire déplacent les crises si elles ne mettent pas en visibilité les savoirs, les normes, les compétences, les options alternatives créés dans le creuset des activités productives locales et actuelles. On ne peut penser l'activité humaine en « désadhérence », à distance des débats de normes, des difficultés qu'elle a, jour après jour, à traiter. Et en ce point, il y a, croyons-nous, une compétence ergologique pour oeuvrer à cette mise en visibilité, même si nous n'avons jamais pensé que ce fût une tâche facile.

²³ Lors d'un séminaire à l'invitation du Département de Psychologie et de Sciences de l'Éducation de l'Université de Genève (11/06/08), nous avons proposé de schématiser la teneur du concept de développement allant de l'usage en mathématiques, à l'embryologie, à la psychologie de l'enfant, à la technologie puis au champ du développement economico-social, selon un double mouvement inverse, évoluant entre un et zéro : en mathématique, le « développement », quand le terme apparaît, peut-être affecté de la valeur 1, au sens où la processualité étape après étape est strictement définie et le principe de progression disponible. Valeur qui décroît progressivement jusqu'au champ economico-social au fur et à mesure que croissent au contraire au sein du processus de ce qui est appelé « développement » ce que nous appelons les « débats de normes », et qui interdisent toute anticipation en désadhérence de la suite « logique » de l'histoire.

VI- Considérations finales

Finalement, la compétence ergologique sur les questions du développement se fonde bien sur la rencontre et l'élaboration progressive du *concept d'activité humaine*. Si celle-ci se structure en succession, enchâssements, mise en expérience accumulée de débats de normes, elle est toujours à chercher sa manière de vivre, donc sa santé ; elle doit le faire dans une confrontation toujours problématique entre des normes antécédentes de divers ordres, et des rencontres d'un milieu naturel, humain, social, y compris rencontre d'un « soi-même », jamais réellement standardisables, prévisibles, évaluables.

Sans aucun doute, dans ce contexte de confrontation, les hommes et groupes sociaux cherchent à « *se développer* ». Recentré autour de ces centres d'humanité et de vie, soumis à leur évaluation, ce terme de *développement* a un sens. Mais dans la mesure où ce qui fait santé donc valeur pour eux résulte en partie de ces confrontations, que leur monde de valeurs est retravaillé en continu par ces confrontations que nul ne peut vivre à leur place, personne ne peut dogmatiquement énoncer de l'extérieur ce que « *se développer* » peut vouloir dire pour eux. Le faire serait n'envisager que le point de vue des normes antécédentes, qui est bien entendu à prendre en compte, et même puissamment, mais auquel ne peut en aucun cas se réduire, pour chaque être considéré le sens de l'expression « se développer » ; sauf à neutraliser l'activité humaine, et finalement mécaniser la vie²⁴.

C'est, pensons-nous, ce qui est commun à tous les textes de ce dossier : on ne peut décréter des dynamiques de développement en *exterritorialité*.

Permettons-nous de faire ici une distinction entre désadhérence et exterritorialité. La bipolarité *adhérence/désadhérence* vise le mode de fabrication des savoirs, la forme de leur rapport aux occurrences singulières que ne cesse de rencontrer l'expérience vivante. C'est un point de vue que l'on peut dire épistémologique. Nous vivons dans un monde structuré par un continent de normes antécédentes (naturelles, scientifiques, techniques, sociales...), dont l'appropriation cognitive ou la fabrication requiert une discipline de pensée visant la désadhérence par rapport aux singularités du monde à vivre au quotidien. Il n'est donc pas de construction d'un monde à venir qui ne doit utiliser les ressources conceptuelles de ce qui a été produit à travers cette discipline de pensée, et qui ne doit donc s'astreindre à la mettre en pratique dès lors qu'il faut se les approprier. A l'autre pôle, le rappel à la prise en compte des savoirs « en adhérence » renvoie au fait que l'univers des renormalisations retravaille les savoirs fabriqués dans cet effort de désadhérence, et ne cesse de réalimenter plus ou moins localement la tâche à venir de la connaissance.

L'exterritorialité, elle, est en quelque sorte la posture de désadhérence, envisagée sur un plan non plus épistémologique, mais axiologique. En termes juridiques, rappelons que l'exterritorialité soustrait des diplomates, accrédités dans un pays étranger, à la juridiction de l'Etat où ils se trouvent. Ils exercent dans un territoire, mais sans être impliqués par ses normes et donc par les valeurs qui les soutiennent. Il y a bien un équivalent axiologique du pôle de la désadhérence, celui vers lequel renvoie ce qu'il y a en nous d'universalisant dans la prise en nous des valeurs (de « bien commun ») ; mais la posture d'exterritorialité commence dès lors que l'on prétend disposer d'une version stabilisée de celles-ci, d'une capacité à les hiérarchiser, les décliner, ou à en faire une « science » au même titre que les modélisations conceptuelles produites au pôle de la désadhérence ; et qu'on pense à ce titre pouvoir imposer des évaluations, des directions « bonnes » de développement, ou interpréter le « système de valeurs » des autres, sans se sentir astreint à apprendre à partir des expériences réelles de vie comment les activités humaines se débattent avec ces valeurs. L'équivalent du rappel à l'ordre du pôle de l'adhérence serait ici la prise en compte du travail

²⁴ Ce que Georges Canguilhem exprime superbement dans *Le Normal et le Pathologique* (1966, p. 119) : « Ce qui est normal, pour être normatif dans des conditions données, peut devenir pathologique dans une autre situation, s'il se maintient identique à soi. De cette transformation, **c'est l'individu qui est juge parce que c'est lui qui en pâtit, au moment même où il se sent inférieur aux tâches que la situation nouvelle lui propose** » (souligné par nous).

indéfini de ce monde des valeurs à travers l'épreuve des débats de normes de l'activité.

On passera ici sur le jeu très compliqué de cette dualité de l'épistémologique et de l'axiologique : deux dimensions indissociables dans la destinée humaine, et qui pourtant ont des rapports très différents à la systématisme, aux va-et-vient entre adhérence et désadhérence, à la mise en visibilité, aux relations de pouvoir. Incontournable est leur articulation pour construire du vivre ensemble, alors même que ces deux dimensions peuvent se retourner l'une contre l'autre²⁵. On se contentera de dire ceci : un développement local conçu dans la seule désadhérence ignore les ressources, les savoirs générés à travers les renormalisations des personnes ou des peuples en jeu (les ressources du pôle 2 du dispositif dynamique à trois pôles). Mais cette attitude épistémologique nous paraît presque toujours liée à cette posture axiologique, qu'on vient de qualifier d'exterritorialité²⁶ : prescrire le développement d'entités humaines à partir d'options normatives ignorant celles que ces entités ont construites à travers l'accumulation de leurs renormalisations industrielles. Ce que nous enseigne la rencontre de l'activité, c'est qu'aucune posture d'exterritorialité, sans souci de ce que porte en valeurs le « territoire » (incluant le sens propre évoqué par L. Cunha § 4 *in fine* de son texte), n'est vraiment efficace ni recevable.

Là donc est, croyons-nous, la convergence qui réunit sur des bases d'expérience et de compétences diverses les partenaires de ce dossier. On vient de mentionner la critique de l'exterritorialité de Liliana Cunha. C'est vrai du programme de recherche de Fyad, qui en appelle à un apprentissage des dynamiques endogènes du travail informel, en se refusant à une posture de description et d'évaluation pré-formatée du point de vue du travail *stricto sensu*. C'est tout le sens du basculement que défend Eliza Echernacht en matière de gestion de la santé, qui ne peut être seulement l'affaire de spécialistes, en extériorité par rapport aux confrontations normatives que font les collectifs humains, et d'où résulte une certaine gestion de leur santé. Marianne Lacomblez ne dit pas autre chose quand elle prend ses distances par rapport aux experts qui élaborent les indices de l'INDISA (Indice de Développement et d'Inégalités entre Sexes en Afrique) : œuvre positive pour promouvoir l'égalité des sexes en Afrique, mais qui présuppose un « caractère consensuel des valeurs sous-jacentes », une alternative « prédéfinie » et non « ancrée dans la connaissance des activités humaines » (§ 4, *in fine*). C'est enfin la substance même des travaux d'A. Nouroudine, qu'il reprend dans ce dossier, en insistant encore sur le fait qu'ignorer l'engagement des peuples dans les activités industrielles est sans doute le meilleur moyen de passer à côté du lien entre leur monde de compétences investies et les valeurs de vie susceptible d'animer une nouvelle phase de leur développement : « Comment faire pour que le développement soit approprié par les peuples et adapté aux réalités locales ? Nous y répondons en proposant que le développement ne peut être approprié par les peuples et adapté aux réalités locales que s'il est conçu et mis en œuvre à partir des activités humaines, en général, et du travail, en particulier ». L'oubli du travail, ajoute-t-il, « est la traduction d'une approche du développement qui rate le coche », posture typique, commenterions-nous d'une posture d'exterritorialité²⁷.

Restent une ou deux questions extrêmement délicates qu'on se contentera seulement de signaler.

Comment constituer des dispositifs pertinents pour introduire dans les questions du développement la nécessaire mise en dialogue du pôle des connaissances produites dans la désadhérence et de celui des savoirs générés dans les débats de normes en adhérence ? Mise en dialogue du pôle de l'universalité des valeurs et de celui de leur retravail à travers la recherche toujours resingularisée de ce qui peut valoir ici et maintenant comme santé ? Dans cette visée, Nouroudine (2006) parle à juste titre de « Groupes de rencontre de développement », comme la démarche ergologique tente de

²⁵ Pourquoi, dans le texte de M. Lacomblez, la vigilance (des femmes dans un milieu de travail majoritairement masculin) reste longtemps *silencieuse* ? Pourquoi est-elle si difficile à *dire* ?

²⁶ On vient d'évoquer plus haut le double cheminement possible, des valeurs aux savoirs investis et vice et versa.

²⁷ Cette critique de l'exterritorialité est aussi au centre du travail de Manvoutouka, T. (2008, pp 6-7).

mettre en pratique dans le monde du travail des « Groupes de rencontres du travail ». Mais on retrouve ici une difficulté déjà évoquée à propos des niveaux d'intervention pertinents : on ne peut privilégier ni programmer *a priori* les points d'ancrage ou de cristallisation collective pertinents pour déplier ces réserves d'alternatives. E. Echernacht insiste dans son texte sur la dimension *collective* de toute approche de la santé au travail. Mais, demande-t-elle, comment accéder aux « configurations collectives » qui permettent de comprendre cette « *genèse de processus collectifs menant aux affections professionnelles ?* » (§ 2). Elle reprend en effet l'idée que ces configurations collectives ne sont jamais prédéterminées, que comme tout ce qui concerne l'activité humaine, elles doivent être en partie localement découvertes. Son expérience d'intervention en entreprise la conduit en ce sens à utiliser le concept ergologique d'*entités collectives relativement pertinentes (ECRP)*. Mais alors comment identifier des ECRP pertinentes, relativement plus pertinentes que d'autres, susceptibles d'être des matrices pour des Groupes de Rencontre de Développement (villages, communautés, fratries, types d'activité industrielles, groupes projets de développement, groupes collaboratifs autour d'une ONG...) ? Question essentielle et délicate à proposer dans la suite des travaux qui voudront bien s'inscrire dans ces perspectives.

Enfin, comme on l'a rappelé plus haut sous des questions comme celle de « développement durable », se posent aujourd'hui de vrais et critiques problèmes où l'humanité doit se penser comme un tout : réchauffement climatique, épuisement des ressources naturelles (sols) et fossiles, crise alimentaire, déplacement des zones de croissance démographique et industrielle avec d'immenses besoins nouveaux à satisfaire.

De ce fait, dans les processus socratiques à double sens propres aux Dispositifs Dynamiques à Trois Pôles, dont les Groupes de Rencontre de Développement seraient une mise en œuvre élargie, la vision universaliste et les réserves d'alternatives locales auraient à dialoguer dans des conditions d'urgence et selon des horizons nouveaux. Les compétences (« à vivre ») portées par les entités humaines diversifiées (diversifiées par l'histoire de leurs renormalisations collectives) sont susceptibles d'indiquer des voies fécondes et originales pour orienter des développements²⁸, de même que des savoirs globaux (scientifiques, techniques, planétaires) et la reconnaissance de l'humanité comme un tout ont à se mettre à l'épreuve et cheminer au cours de ces dialogues.

De part et d'autre, la posture d'inconfort intellectuel (une dimension essentielle du troisième pôle des DD3P), est la condition pour évacuer tant la posture réifiante et mortifère d'exterritorialité que la défense agressive, voire dans certains cas obscurantiste, des particularismes et communautarismes.

Il ne peut être question de penser « le » développement sur la planète, si on ne part pas du constat critique d'énormes inégalités entre les groupements humains et en même temps d'une extrême diversité des patrimoines humains sans la mise en visibilité et la valorisation desquels toute politique de développement risque d'être un vain mot ou une simple reconduction des rapports de force existants. Simultanément, doit progresser dans la conscience des groupes humains l'idée que l'humanité est une. « Concevoir le développement » ne peut jamais anticiper « travailler le développement ».

Vrai défi, s'il en est : mais peut-on faire autrement ?

Juillet 2008

²⁸ Par exemple des formes d'irrigation économes en eau, de protection des ressources forestières ou de solidarité familiale ou communautaire. C'est là où l'expérience d'institutions travaillant depuis longtemps « sur le terrain » est précieuse et indispensable.

BIBLIOGRAPHIE

- **Conte, B**, (2005), *Le concept de développement*, <http://conte.u-bordeaux4.fr>
- **Doumbia, F**, (2007), *Travail et Identité en Afrique Noire*, Thèse de Philosophie, Université de Provence.
- **Latouche, S**, (2001), *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presses de l'Institut des Sciences Politiques.
- **Legouté, J.R**, (février 2001), « Définir le développement : historique et dimensions d'un concept plurivoque ». Revue : *Cahier de recherche, du Groupe de recherche sur l'intégration continentale, Université du Québec*, Volume 1, n° 1.
- **Manvoutouka, T**, (2008), *Une introduction critique au concept de développement*, Mémoire Master 2, LEA, Université de Provence.
- **Nouroudine, A**, (2001), *Techniques et Cultures, comment s'approprié-t-on des technologies transférées ?* Octarès Editions, Toulouse.
- **Nouroudine, A**, (2003), « Travail et Mobilisation de la main d'œuvre, éléments d'analyse épistémologique » », in **Michel S, Oudin X**, *La mobilisation de la main d'œuvre*, L'Harmattan.
- **Nouroudine, A**, (2006), « *La recherche universitaire aux Comores, entre enjeux théoriques et enjeux pratiques* », Colloque UNESCO 29/11/2006, Paris, Thème : « Les Universités en tant que centres de recherche et de création des connaissances : une institution menacée ? », Axe : « Pertinence sociale et utilité de la recherche.
- **Rostow, W.W**, (1960), *Les étapes de le croissance économique*. le Seuil, Paris.
- **Schwartz Y, Durrive L**, (2003), *Travail et Ergologie, Entretiens sur l'activité humaine* Octarès Editions, Toulouse.
- **Schwartz, Y**, (2007), « Un bref aperçu de l'histoire culturelle du concept d'activité », Revue électronique *Activités*, volume 4 n° 2, pp 122-133.
- **Schwartz, Y**, A paraître, « Les deux paradoxes d'Alain Wisner », in *Réflexions sur l'Anthropotechnologie*, sous direction P.Geslin, Editions de l'Institut National de la Recherche Agronomique.
- **Schwartz, Y**, « Produire des savoirs entre adhérence et désadhérence », in *Dynamique des savoirs, dynamique des changements*, sous direction M. Cerf et P. Béguin, Octarès Editions, Toulouse.
- **Sibelet, N**, (1995), *L'innovation en milieu paysan, ou la capacité des acteurs locaux à innover en présence d'intervenants extérieurs*, Thèse, Institut National Agronomique Paris Grignon.
- **Sindzingre, A**, Chroniques « Théories du Développement », dans *Le Monde Economique*, 2006-2007.
- **Treillet, S**, (2002), *L'Economie du Développement*, Nathan.
- Revue *Problèmes Economiques* (abréviation : *Pb Eco*), dossier « Afrique : Les chemins de la croissance » ; 13/09/2006
- **Wisner, A**, (1997), *Anthropotechnologie, vers un monde industriel polycentrique*, Octarès Editions, Toulouse.
- **Yunus, M**, (2008), *Vers un nouveau capitalisme*, JC Lattès, Paris, et avec **Alan Jolis** (1997), *Vers un monde sans pauvreté*, JC Lattès et Livre de poche, 2007.